

Surprise et interrogations suite aux annonces de la Ministre en charge du Logement

Alors que Cécile Duflot proclamait, le 22 mai dernier, le gel de la fermeture des 2 500 places d'hébergement hivernal encore ouvertes, la ministre annonce aujourd'hui que la plupart de ces places fermeront au 1^{er} juillet. Elle s'en remet aux services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) pour proposer « *systématiquement une solution de relogement adaptée aux personnes et aux familles* » concernées. Cette communication, faite à la presse sans concertation préalable avec les acteurs du secteur, surprend par sa méthode comme par sa teneur. Elle s'accompagne d'une circulaire de la Direction générale de la cohésion sociale aux préfets de région.

Conséquence immédiate : l'hôtel, sinon la rue, pour les personnes hébergées

Parmi les 16 500 places hivernales recensées par l'Etat en février dernier, seules quelques-unes resteront donc ouvertes au-delà du 1^{er} juillet. Malgré la volonté ministérielle d' « *éviter toute fin de prise en charge sans proposition de solution* », l'absence de crédits complémentaires va limiter la capacité de réponse institutionnelle en contraignant les préfetures à procéder par redéploiement des budgets existants. Conséquence : une grande partie des personnes hébergées dans les quelques 2 500 places hivernales restant ouvertes va se retrouver à l'hôtel, sinon à la rue. Face à des besoins accrus par la crise, le gouvernement en place, qui dénonçait pourtant la gestion saisonnière de l'hébergement, ne donne pas la priorité aux plus démunis.

Mission aujourd'hui impossible pour les Services intégrés d'accueil et d'orientation

Si faciliter l'accès au logement et à l'hébergement relève bien des missions des SIAO, la FNARS rappelle d'abord que c'est à l'Etat qu'il revient de garantir le droit fondamental à l'hébergement de toute personne en situation de détresse. Par ailleurs, les SIAO ne sont pas encore en mesure de répondre à l'ensemble des demandes : absence de logement et d'hébergement de qualité disponibles sur les territoires en tension, manque de coordination avec les acteurs du logement, manque de moyens d'observation (notamment des personnes ne sollicitant rien) et de régulation. Rendre les SIAO efficaces est justement l'un des objectifs majeurs des réformes en cours, pas un pré-requis.

Des enjeux de pilotage et de budget

Cécile Duflot confie à la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) la mission de « *rompre avec un système saisonnier* » par « *la mise en place d'un dispositif d'accueil qui réponde aux demandes et apporte des solutions toute l'année* ». La FNARS souscrit à ces objectifs à moyen terme. Cependant, cette mission ne s'avérera efficace que si le sommet de l'Etat en fait une réelle priorité, pour les ministres comme pour les préfets, en termes de gouvernance comme en termes budgétaires. La rencontre prévue mercredi prochain entre la ministre et le Collectif des associations unies sera l'occasion de discuter de ces orientations et de la nécessaire ambition à donner à la gestion des questions d'hébergement et d'accès au logement.

Contacts presse : Stéphane Delaunay - 01 48 01 82 32 / 06 18 88 13 30
Céline Figuière - 01 48 01 82 18